



FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITES PERISCOLAIRE & RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023

NOM, PRENOM DE L'ENFANT :

NOM DE FAMILLE DES PARENTS (si différent) :

CLASSE DE L'ENFANT :

INSCRIPTIONS ACTIVITES 2022/2023 :

- Accueil périscolaire matin – 7h20/8h20 :
- Accueil périscolaire soir – 16h30/19h :
- Etude surveillée – 16h30/18h00 :
- Accueil périscolaire post-étude – 18h00/19h00 :
- Restauration scolaire – 11h45/13h35 :

} Elémentaire uniquement

- ⚠ Uniquement si vous voulez réserver les repas pour tous les jours de l'année

Si votre enfant ne mange pas tous les jours à la cantine, il vous faudra faire les réservations de repas (jour par jour ou certains jours pour l'année) directement via le portail famille.

Toutes réservations, demande d'absences, modifications de coordonnées, ajout de personnes habilitées à venir récupérer l'enfant se fera **exclusivement via le portail famille**.

Accédez au portail famille via le lien ci-dessous :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintMauriceMontcouronne91530/accueil>

ou via le site internet de la commune : <http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr>

Fiche de renseignement à remettre directement à l'accueil périscolaire ou à renvoyer à l'adresse suivante :

accueil-perisco-saint-maurice@outlook.fr

Par la présente signature, les parents s'engagent à se créer un compte sur le Portail Famille afin de gérer les activités de leur(s) enfant(s) et confirment avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur, avoir pris connaissance du système de tarification avec application du QF et en acceptent l'intégralité de son contenu.

Date :

Signature des parents précédée de la mention « Lu et approuvé »